

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00107
Numéro SIREN : 325 821 072
Nom ou dénomination : NTN Europe

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/014534

J.MISTRETTA

24.04.23

euro

	FY22			FY21
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	15 397,35	15 397,35	-	-
sous-total	15 397,35	15 397,35	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 782 716,30	2 416 086,11	4 366 630,19	4 390 382,34
Constructions	47 459 063,86	33 749 271,34	13 709 792,52	14 554 352,81
Install. Techniques, matériel et outillage	317 031 074,14	273 624 019,60	43 407 054,54	47 534 443,44
Autres	28 008 591,74	24 196 299,88	3 812 291,86	3 235 657,61
Immobilisations corporelles en cours	18 048 246,74		18 048 246,74	15 171 398,37
Avances et acomptes	1 995 644,05		1 995 644,05	1 496 968,30
sous-total	419 325 336,83	333 985 676,93	85 339 659,90	86 383 202,87
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	172 969 995,52	17 797 000,00	155 172 995,52	51 985 410,52
Créances rattachées à des participations LT	45 847 866,81		45 847 866,81	52 447 866,81
Autres titres immobilisés	-		-	-
Autres immobilisations financières	7 601 418,43		7 601 418,43	7 510 540,78
sous-total	226 419 280,76	17 797 000,00	208 622 280,76	111 943 818,11
ACTIF IMMOBILISE	645 760 014,94	351 798 074,28	293 961 940,66	198 327 020,98
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnements	20 868 131,29	1 720 824,18	19 147 307,11	15 958 372,95
En-cours de production	60 527 348,62	4 193 353,41	56 333 995,21	53 835 385,17
Produits finis	38 981 418,50	3 196 593,89	35 784 824,61	42 278 284,45
Marchandises	103 526 369,08	5 409 383,39	98 116 985,69	77 726 404,73
sous-total	223 903 267,49	14 520 154,87	209 383 112,62	189 798 447,30
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	181 442 864,94	1 406 250,16	180 036 614,78	152 138 874,25
Acomptes versés aux fournisseurs	777 656,82		777 656,82	340 906,68
Autres	68 342 789,94	2 589 821,45	65 752 968,49	60 648 553,26
sous-total	250 563 311,70	3 996 071,61	246 567 240,09	213 128 334,19
VALEURS DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	3 889 033,16	-	3 889 033,16	12 018 405,33
ACTIF CIRCULANT	478 355 612,35	18 516 226,48	459 839 385,87	414 945 186,82
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 369 357,43	-	1 369 357,43	1 086 104,44
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION	252 000,00	-	252 000,00	627 000,00
TOTAL ACTIF	1 125 736 984,72	370 314 300,76	755 422 683,96	614 985 312,24

Cet état est conforme à l'original
le 26/09/2023, Dominique LAMBLA
le Directeur Général



J.MISTRETTA

24.04.23

euro

	FY22	FY21
CAPITAUX PROPRES		
Capital	322 639 919,00	123 599 542,00
Prime de fusion	43 084 430,54	19 755 416,54
Ecart de réévaluation	2 746 778,51	2 884 408,11
Réserve légale	3 310 532,30	3 310 532,30
Réserves réglementées	208 205,16	208 205,16
Autres réserves	1 699 049,13	1 699 049,13
Report à nouveau	- 44 574 234,27	- 19 505 449,41
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 7 377 142,05	- 25 068 784,86
Subventions d'investissement	658 396,84	682 477,83
Provisions réglementées	31 348 544,57	35 033 888,44
sous total	353 744 479,73	142 599 285,24
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 638 000,00	2 630 000,00
Provisions pour charges	11 789 000,00	12 996 000,00
sous total	14 427 000,00	15 626 000,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établis. de crédit	56 356 744,67	103 989 864,17
Emprunts et dettes financières divers	85 100 361,00	108 343 080,00
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Avances & acompt. Reçus sur commandes en cours	13 519 518,93	9 617 034,17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 310 597,79	139 740 951,90
Dettes fiscales et sociales	47 933 513,80	49 619 500,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.	3 258 000,00	3 372 000,00
Autres dettes	28 263 438,04	41 252 930,18
sous total	386 742 174,23	455 935 361,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	488 030,00	457 666,00
ECART DE CONVERSION	21 000,00	367 000,00
TOTAL PASSIF	755 422 683,96	614 985 312,24

NTN EUROPE COMPTE DE RESULTAT FY 2022 31 MARS 2023
--

(en euros)	FY 2022	FY 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'Affaires net	772 552 551,57	702 238 128,11
Variation de la production stockée	-4 132 093,76	365 939,28
Production immobilisée	1 479 367,54	1 240 815,35
Subvention d'exploitation	1 420 017,51	872 786,37
Reprises sur provisions	3 711 933,32	4 266 461,90
Autres produits	3 670 695,85	3 246 748,78
	778 702 472,03	712 230 879,79
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	474 577 682,88	408 154 610,38
Variation de stocks	-22 921 613,23	-12 401 041,31
Autres achats et charges externes	195 645 978,91	177 041 913,33
Impôts, taxes et versements assimilés	7 054 811,86	12 275 932,43
Salaires et traitements	91 170 295,51	93 352 627,64
Charges sociales	34 602 499,37	34 745 751,07
Dotations aux amortissements sur immobilisations	15 072 036,43	17 063 795,86
Dotations aux provisions sur immobilisations	0,00	0,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 079 520,91	2 694 697,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 763 000,00	940 300,00
Autres charges	2 362 569,89	1 609 762,37
	800 406 782,53	735 478 348,77
1/ RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 704 310,50	-23 247 468,98

DAF le : 08/06/2023

NTN EUROPE COMPTE DE RESULTAT FY 2022 31 MARS 2023

(en euros)	FY 2022	FY 2021
PRODUITS FINANCIERS		
Participation et valeurs mobilières	3 390 420,62	1 056 129,05
Autres intérêts et produits assimilés	39 575,18	72 772,69
Reprises sur provisions	1 019 000,00	7 316 000,00
Différences positives de change	30 256,53	0,00
	4 479 252,33	8 444 901,74
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	2 209 000,00	3 016 000,00
Intérêts et charges assimilées	3 113 845,62	1 558 870,19
Différences négatives de change	304 015,22	629 869,19
Autres charges financières	0,00	0,00
	5 626 860,84	5 204 739,38
2/ RESULTAT FINANCIER	-1 147 608,51	3 240 162,36
3/ RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	-22 851 919,01	-20 007 306,62
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	137 629,60	0,00
Sur opérations de capital	9 336 455,79	3 586 885,57
Quote-part des subventions virées aux résultats	138 860,99	5 482,17
Reprises sur provisions règlementées	7 088 045,30	8 173 376,15
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 991 592,00	1 781 149,96
Reprises sur dépréciations des immobilisations		
	18 692 583,68	13 546 893,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	801 497,99	12 221 175,46
Sur opérations en capital	503 085,32	3 496 168,61
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	98 940,98	492 318,08
Dotations aux provisions règlementées	3 402 701,43	3 652 484,23
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00	0,00
	4 806 225,72	19 862 146,38
4/ RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 886 357,96	-6 315 252,53
5/ PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION		
6/ IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 588 419,00	-1 253 774,29
7/ BENEFICE (3+4-5-6)	-7 377 142,05	-25 068 784,86

NTN EUROPE

ANNEXE

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

INTRODUCTION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux principes comptables applicables en France selon le règlement ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 juillet 2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements sont calculés sur une durée de vie de 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique ou au coût réévalué de 1959 et de 1976.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations :

- Bâtiments et agencements : sur 25 ans,
- Installations techniques, matériels et outillages : sur 4 et 5 ans pour les matériels spécifiques, et 10, 15 et 20 ans pour les matériels non spécifiques,
- Autres : sur 4 à 6 ans.

Un amortissement fiscal est calculé suivant le mode dégressif (pour les biens éligibles à ce mode d'amortissement) et sur les durées d'usage admises par l'administration fiscale.

Depuis 2004, la différence entre les amortissements économiques et les amortissements fiscaux est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations. Ces indices de perte de valeur peuvent être externes ou internes.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est détecté, un test de dépréciation est réalisé, consistant à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur actuelle.

Cette dernière résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage des immobilisations concernées.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée pour ramener les valeurs comptables des immobilisations concernées à leurs valeurs actuelles, dans le cas où celles-ci sont inférieures aux valeurs nettes comptables (VNC).

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée 1976.

Lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'inventaire est déterminée soit sur la base de l'actif net (social ou consolidé) de la filiale à la date de clôture, soit sur la base de la valeur d'utilité qui correspond notamment à la somme des flux de trésorerie futurs attendus.

Les autres immobilisations financières (cautions, dépôts, investissement prêt 1% logement...) sont valorisées à leur coût historique.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts de revient calculés selon la méthode « premier entré – premier sorti », correspondent au coût d'acquisition ou au coût de production majoré des charges directes et indirectes de production ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication.

Les produits finis du négoce sont évalués sur la méthode du PMP.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir tous risques afférents aux produits obsolètes et à rotation lente. De même lorsque le prix de vente des produits finis est inférieur au coût de revient, une provision est constituée sur les produits finis en stock et sur les en-cours correspondants.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont inscrites au bilan lorsque les produits sont certains.

Les créances et dettes libellées en devises sont évaluées aux cours du 31 mars, et la différence comptabilisée en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elle une provision pour dépréciation.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées, le cas échéant, pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours.

Le personnel parti en retraite anticipée avant le 01.04.1983, et non pris en charge par la Sécurité Sociale au titre de l'inaptitude, bénéficie d'une rente complémentaire versée à vie par l'entreprise. Cette provision est actualisée chaque année en tenant compte des revalorisations applicables aux pensions et des décès pouvant intervenir.

Au moment du départ à la retraite, les salariés de NTN Europe bénéficieront d'une Indemnité de Fin de Carrière dont le montant est déterminé par la convention collective de la Métallurgie (dont le barème a été modifié en 2010).

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux faite par le cabinet d'actuariat KPMG a été établie selon la méthode des « Unités de crédit projetés » et calculée sur la base d'hypothèses actuarielles déterminées en date de clôture dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	Au 31 mars 2023
Taux d'actualisation	3,75%
Taux de revalorisation des salaires et MDT	2,25%
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	Insee H/F 2015-2017
Taux de charges sociales	41,30%
Table de sortie	Taux de turnover annuel varie de 0 à 25%

Conformément à la loi portant sur la réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour NTN Europe.

La variation exceptionnelle des écarts actuariels générés au cours de l'exercice a conduit à les comptabiliser en résultat exceptionnel (gain de 1 921 K€)

La modification de barème relative à la CCN Métallurgie des ingénieurs/cadres et des ouvriers/ETAM a été instaurée depuis le 21 juin 2010.

L'impact de la prise en compte des nouvelles indemnités de la CCN Métallurgie est une augmentation de l'engagement de 3 402 K€ au 1er juillet 2010 à amortir sur la durée restante du régime (soit environ 19 ans) sur les charges à venir.

Le premier amortissement intervient à partir du 1^{er} juillet 2010. Le solde d'engagement non comptabilisé à la clôture et figurant dans les engagements hors bilan au 31 mars 2023 s'élève à 1 126K€, soient des engagements de retraite provisionnés dans les comptes pour un montant total de 10 587 K€.

Le montant de la provision pour médailles du travail au 31 mars 2023 s'élève à 337 k€.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Litiges en cours

NTN Europe est engagée dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de différends et litiges avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

- ***Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union Européenne***

Le 15 mars 2019, quinze sociétés appartenant au groupe RENAULT ont assigné notamment NTN Europe devant le Tribunal de commerce de Lyon. Elles réclament le paiement de dommages-intérêts valorisés provisoirement à 66,7 millions d'euros, au titre de préjudices allégués qui seraient consécutifs à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. Les sociétés du groupe RENAULT ont dans un premier temps diminué leur demande à environ 32,5 millions d'euros lors du dépôt de leurs conclusions le 18 décembre 2020 avant de l'augmenter lors du dernier dépôt de leurs conclusions le 15 avril 2022 à 58,3 M€. La procédure suit son cours.

Il est difficile, à ce jour, d'indiquer l'issue de cette procédure et d'évaluer le risque financier. Ce risque a ainsi été qualifié de "passif éventuel" au sens des textes comptables en vigueur et, en conséquence, n'a pas été provisionné au 31 mars 2023.

2. Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions

Le groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses actifs immobilisés conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note I) et le paragraphe sur les immobilisations corporelles. Les tests de dépréciations ont été conduits dans les conditions présentées ci-dessous

Un test de dépréciation global a été effectué sur l'ensemble des immobilisations à la clôture en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base de la meilleure estimation des hypothèses d'activité et de résultats sur les prochaines années et a retenu les principales hypothèses suivantes :

- **Hypothèses d'activité et de marché**
 - Poursuite de la croissance d'activité en FY23 avec un taux de 30,5% en raison de l'intégration des 2 nouvelles filiales NTN Walzlager et NTN Bearings UK, puis 1,8% pour FY24 et stabilisation sur les années suivantes.
- **Hypothèses financières et actuarielles :**
 - Taux de WACC : 8,5% (*)
 - Taux de croissance long-terme du chiffre d'affaires : 2%

(*) Le WACC a été déterminé au niveau du Groupe NTN. Ce taux tient compte des caractéristiques propres en termes de financement, d'endettement et de prime de risque du marché du groupe NTN. A noter également que NTN Europe a de nombreux liens financiers opérationnels avec le groupe et s'inscrit dans une stratégie industrielle et commerciale globale. La prise en compte d'un WACC sectoriel pour des entités qui n'auraient pas les mêmes caractéristiques que NTN Europe (dépendance vis-à-vis d'un groupe japonais notamment), et ce sans modification des flux de trésorerie futurs, aurait conduit à déterminer une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sensitivity Analysis

		EBITDA margin rate target (% Sales)				
		7,0%	7,5%	8,0%	8,5%	9,0%
WACC	7,5%	114,4	170,2	226,0	281,8	337,6
	8,0%	64,5	114,6	164,7	214,8	264,9
	8,5%	22,2	67,5	112,8	158,1	203,4
	9,0%	(14,1)	27,1	68,3	109,5	150,7
	9,5%	(45,5)	(7,8)	29,8	67,5	105,2

3. Projet de réorganisation industrielle

Dans le cadre de son projet de réorganisation industrielle, NTN Europe a signé une promesse synallagmatique de vente en date du 17 juin 2020 avec COGEDIM SAVOIES-LEMAN pour la cession partielle d'une partie de son site sis au 1 rue des Usines à Annecy.

La cession partielle prend la forme de ventes phasées de parcelles.

À la suite du changement de majorité politique de la Ville d'Annecy, celle-ci a souhaité disposer d'un temps d'échanges avec NTN Europe et COGEDIM SAVOIE-LEMAN qui a abouti à des modifications du projet immobilier initialement convenu. Une promesse synallagmatique de vente amendée a ensuite été signée par les parties en date du 9 décembre 2021.

La vente de la première partie du terrain a été validée le 24 mars 2023. La superficie du terrain cédé est de 11 639 m² sur une surface totale de 108 513 m². Elle comprend la totalité du bâtiment C et une partie du bâtiment du B destinés à être démolis. La cession du bien est conclue pour un montant HT de 8 943 387€. La Valeur Nette Comptable associée est de 154 912,95€.

4. Conflit russo-ukrainien

Le chiffre d'affaires généré sur la zone Russie-Ukraine représentaient avant la guerre (avant février 2022) moins de 5,1% du chiffre d'affaires et la valeur nette des créances clients représentent moins de 1,6% du total des créances.

Une cellule de crise avec analyses des sanctions contre la Russie et Biélorussie a été mise en place. Les mesures ont été prises afin de nous mettre en conformité avec les sanctions européennes.

Cela a eu pour impact une baisse significative du chiffre d'affaires sur cette zone en FY22.

Chaque demande de décaissement ou de nouvelle livraison fait l'objet d'une validation par les services compliance, douanier et financier.

A fin mars 2023, concernant l'actif, la quasi-totalité des créances ont été soit recouvrées, soit couvertes par notre assureur crédit.

5. Augmentation de capital social de NTN Europe :

Suite au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 décembre 2022, NTN Corporation a augmenté le capital social de NTN Europe de 117 999 986€ par compensation de prêts consentis à NTN Europe pour la même somme.

Cette opération a pour effet de renforcer notre structure financière et diminuer ainsi sensiblement notre endettement.

6. Changement de dénomination sociale et acquisition de 2 filiales :

A compter du 31 mars 2023, NTN-SNR ROULEMENTS a changé de dénomination sociale et est devenu NTN Europe.

Cette modification intervient dans le cadre du projet de la réorganisation de des sociétés du Groupe pour la région Europe afin de simplifier notre organisation. Ceci permet de regrouper toutes les opérations commerciales pour faciliter la prise de décisions et améliorer notre gestion au niveau européen. Notre siège social reste basé à Annecy.

De nombreuses synergies avaient déjà été mises en place en Europe depuis quelques années pour plus de cohérence. En outre, les filiales allemande NTN Wälzlager et anglaise NTN Bearings UK de NTN Corporation (Japon) deviennent filiales de NTN Europe. Le capital social de NTN Europe est ainsi porté à 322 639 919 €.

7. Contrôle fiscal :

NTN Europe fait l'objet d'une vérification de comptabilité par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales depuis le 24 mars 2023. Ce contrôle fiscal porte sur les exercices clos au 31 mars 2020, 2021 et 2022. Au 31 mars 2023, aucune proposition de rectification n'a été notifiée à l'entreprise.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La loi relative à la réforme des retraites a été promulguée le 14 avril 2023, sans impact sur les comptes au 31 mars 2023. Toutefois cela aura un effet sur les engagements au 31 mars 2024.

Note 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles ont évolué de la manière suivante :

Valeur brute (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat° ou Virement	Diminution par virement	Diminution par cession Ou rebut	Fin d'exercice
Terrains	6 815	202		234	6 783
Constructions	47 977	173		691	47 459
Instal. techniques	321 510	7 375		11 854	317 031
Autres immo.	26 332	2 794		1 118	28 008
En cours	15 171	13 668	10 544	247	18 048
Avances	1 497	1 996	1 497		1 996
TOTAL	419 303	26 207	12 041	14 144	419 325

Amortissements (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat°	Diminution et reclass.	+Déprécia° -Reprise	Fin d'exercice
Terrains	2 425	70	79		2 416
Constructions	33 423	1 017	691		33 749
Instal. techniques	273 090	11 853	11 753		273 190
Dep. instal. tech.	492			(58)	434
Dep. Cess. Outil	394			(394)	(0)
Autres immo.	23 096	2 218	1 118		24 196
TOTAL	332 920	15 158	13 641	-452	333 984

Une dépréciation à 100% sur les machines en dépôt non utilisées est constatée à chaque clôture d'exercice. L'évolution se présente comme suit :

FY22	Val brute 03/23	VNC 03/23	taux impairment 03/23	Base impairment 03/23	Prov impairment 03/23
Machines en dépôt avec VNC non nulle	720	434	100%	434	434
TOTAL	720	434	1	434	434

	Prov impairment au 31/03/22	Dotation	Reprise	virement poste à poste	Prov impairment au 31/03/23
Machines en dépôt	492	13	71		434
TOTAL	492	13	71	0	434

Note 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations figurent au bilan pour une valeur nette (en milliers d'euros) :

Mars 2022 de	51 985
Mars 2023 de	155 173

La variation soit + 103 188 K€ s'explique par :

- La reprise de dépréciation des titres NTN-SNR Iberica pour + 16 K€
- La reprise de dépréciation des titres ICSA pour + 1003 K€
- La dépréciation des titres NTN Rolamentos do Brasil LTDA pour - 818 K€
- La dépréciation des titres NTN-SNR Rulmenti pour - 1 391K€
- rachat des titres de NTN Bearings Uk à NTN Wazlager pour +8k€
- Apport des titres de NTN Walzlager pour +83 110K€
- Apport des titres de NTN UK pour +21 259 K€

Le montant net des participations de ces filiales a été ajusté :

- à la quote-part de situation nette sociale détenue pour NTN SNR Iberica, NTN-SNR Rulmenti,
- à la quote-part de situation nette retenue en consolidation car elle comprend la revalorisation de la situation nette effectuée en FY10 pour ICSA.
- en appréciant la situation nette convertie au taux de change en vigueur au 31/03/2023 (impact Brésil)
- NTN Corporation apporte ses deux filiales commerciales européennes NTN Walzlager et NTN Bearings UK à NTN Europe. Cette opération est financée par une augmentation de capital de NTN-SNR de 81M€ et par une prime d'apport de 23M€ renforçant ainsi les capitaux propres de NTN-SNR de 104M€.

**Note 3 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

(en milliers d'euros)	Montant au 31.03.2022	Affectation du résultat 03/22	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 31.03.2023
Capital	123 600		199 040		322 640
Prime de fusion	19 755		23 329		43 084
Ecart de réévaluation	2 884			137	2 747
Réserve légale	3 311				3 311
Réserves réglementées	208				208
Réserve générale	1 699				1 699
Report à nouveau	(19 505)	(25 069)			(44 574)
Résultat	(25 069)	25 069	(7 377)		(7 377)
Subventions d'investissements	682		231	255	658
Provisions réglementées :					
- prov. pour investissements	0				0
- Amortissements dérogatoires	35 034		3 403	7 088	31 349
TOTAL	142 599	0	218 625	7 480	353 744

Note 4 : ETAT DES PROVISIONS

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Montant au 31.03.22	Dotations de l'exercice	Reprise avec conso°	Reprise sans conso°	Montant au 31.03.23
<u>Provis. Réglementées</u>					
Prov pour investissements	0				0
Amort. dérogatoires	35 034	3 403		7 088	31 349
<i>Total</i>	<i>35 034</i>	<i>3 403</i>	<i>0</i>	<i>7 088</i>	<i>31 349</i>
<u>Prov. pour risque et charges</u>					
- Risque dépollution	120	750	5		865
- Litiges Clients	1 119	458	69		1 508
- Litiges et prov sociales	241	188	252		177
- Garantie Clients	643	58	0		701
- Retraites	12 451	57		1 921	10 587
- Médaille du travail	425		88		337
- Change	627	252	627		252
<i>Total</i>	<i>15 626</i>	<i>1 763</i>	<i>1 041</i>	<i>1 921</i>	<i>14 427</i>
<u>Prov. pour dépréciation</u>					
- Immo. corporelles	886	13	465		434
- Titres de participation	16 607	2 209	1 019		17 797
- Stocks	15 315	573	1 368		14 520
- Clients	1 809	506	909		1 406
- Compte courant	0				0
- Débiteurs divers	2 589		0		2 589
<i>Total</i>	<i>37 206</i>	<i>3 301</i>	<i>3 761</i>	<i>0</i>	<i>36 746</i>
TOTAL	87 866	8 467	4 802	9 009	82 522
Dont dotations et reprises					
	- d'exploitation	2 842	3 712	0	
	- financières	2 209	1 019		
	- exceptionnelles	3 416	71	9 009	

Note 5 : ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il comprend :

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
<u>Etablissement de Crédit</u>		
- Emprunt moyen terme	6 233	120 698
- Crédits court terme billets à ordre	75 000	20 000
- Comptes bancaires et caisses	46 132	59 339
- Intérêts courus non échus	195	278
<i>Total</i>	<i>127 560</i>	<i>200 315</i>
<u>Autres</u>		
- Autres emprunts à long et moyen terme	10 000	0
- Intérêts courus non échus		
<i>Total</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>
TOTAL GENERAL	137 560	200 315

En février 2015, NTN Europe a décidé d'étendre la centralisation de trésorerie à certaines de ses filiales européennes.

Ainsi l'endettement financier net de NTN Europe présenté ci-dessus comprend l'endettement ou les disponibilités des filiales concernées par la centralisation de trésorerie (à savoir : SNR Cévennes, NTN-SNR Italia, NTN-SNR Iberica, ICSA, SNR Walzlager, et SNR Rulmenti) selon les positions suivantes :

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
<u>Endettement</u>		
- ICSA	14 690	14 769
- SNR Cevennes	25 643	25 669
- SNR RULMENTI	8 668	1 418
- SNR WALZLAGER	947	
<i>Total</i>	<i>49 948</i>	<i>41 856</i>
<u>Disponibilités</u>		
- NTN-SNR ITALIA	2 194	2 011
- NTN-SNR IBERICA	931	1 078
- SNR WALZLAGER	0	7 595
- SNR RULMENTI	0	0
- ICSA		
<i>Total</i>	<i>3 125</i>	<i>10 684</i>
TOTAL ENDETTEMENT NET	46 823	31 172

En contrepartie, il figure au 31/03/2023 dans le poste autres créances les comptes courants débiteurs cash pool des filiales pour 49 948 K€ contre 41 856 K€ au 31/03/2022 et dans le poste des autres dettes les comptes courants créditeurs cash pool des filiales pour 3 125 K€ contre 10 684 K€ au 31/03/2022.

Le financement de NTN Europe s'effectue de la manière suivante :

Banque	Type	En-cours autorisé en M€	Position au 31 mars 2023 en M€	Disponible en M€
BNP	Découvert	10,0	9,0	1,0
MUFG	Découvert	95,0	37,3	57,7
Mizuho	Billet de trésorerie	20,0	20,0	0,0
NTN Corp	Emprunt MT	0,0	0,0	0,0
MUFG	Emprunt	2,9	2,9	0,0
Mizuho	Emprunt	3,3	3,3	0,0
NTN Walzlager	Emprunt	15,0	10,0	5,0
Shizuoka	Billet de trésorerie	40,0	40,0	0,0
MUFG	Billet de trésorerie	30,0	15,0	15,0
	Total	216,2	137,6	78,7

La société a souscrit en 2018 deux emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la BTMU le 18 juin 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 22 juin 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,80%.
- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la Mizuho le 24 août 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 30 novembre 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,849%.

Note 6 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Le calendrier de remboursement des emprunts long et moyen terme est le suivant :

(en milliers d'euros) mars-23 postérieur	6 233
	0
	6 233

Les échéances des autres créances et dettes sont généralement à moins d'un an.

Le montant des effets à payer au 31 mars 2023 s'élève à 4 850 K€

Le montant des effets à recevoir au 31 mars 2023 s'élève à 945 K€

Note 7 : ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNANT LE GROUPE NTN, LES FILIALES ET PARTICIPATIONS NTN EUROPE

	(en milliers d'euros)
- <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
- Filiales et participations	172 970
- Prêts rattachés à participations	45 848
- <u>CREANCES</u>	
- Créances clients	30 514
- Autres créances	50 885
- <u>DETTES</u>	
- Emprunts et dettes financières	10 000
- Dettes fournisseurs	55 273
- Autres dettes	23 125
- <u>CHARGES FINANCIERES</u>	216
- <u>PRODUITS FINANCIERS</u>	3 390

Note 8 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2023, le capital social s'élève à la somme de 322 639 919 euros divisé en 21 156 716 actions.

Ces actions sont détenues par :

- NTN Corporation à Osaka (Japon) pour 21 156 706 actions
- Administrateurs divers pour 10 actions

La valeur nominale de l'action s'élève à 15,25 Euros.

Note 9 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il figure au passif du bilan des produits constatés d'avance pour 488K€ correspondant au retraitement du chiffre d'affaires lié aux incoterms pour 349 K€ et à des avances de subvention d'exploitation pour des projets de recherche et de formation pour 139 K€.

Note 10 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
Négoce de roulements	268 284	257 194
Fabrication de roulements	484 502	435 098
Autres activités	19 767	9 946
TOTAL	772 553	702 238
Dont exportation	569 132	517 204

Note 11 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
<u>Engagements reçus</u>		
Autres avals et cautions	1 996	1 497
Stocks en consignation fournisseurs	14 495	11 561
TOTAL	16 491	13 058
<u>Engagements donnés</u>		
Garanties données aux clients ou fournisseurs	560	266
Cautions Douanes	450	750
Reste dû sur commandes d'immobilisations	3 656	1 455
Stocks en consignation fournisseurs	14 495	11 561
Engagement retraite non comptabilisé (impact modification CCN Métallurgie 2010)	1 126	1 302
TOTAL	20 287	15 334

Le groupe dispose d'un droit de tirage complémentaire d'environ 75,8 M€ en billets de trésorerie et en découverts bancaires. Ces engagements reçus permettent d'honorer les échéances à court moyen terme.

Engagements financiers sur contrats de couverture de devises

Dans le cadre des ventes réalisées en devise mais compte-tenu du contexte en Ukraine, NTN Europe n'a pas souscrit de contrat de vente à terme de devise lui permettant de gérer son exposition au risque de change au 31 mars 2023.

Note 12 : INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
Résultat de l'exercice net	(7 377)	(25 069)
Impôt Sociétés	(1 588)	(1 254)
Résultat avant impôts	(8 965)	(26 323)
Variation des provisions réglementées	(3 686)	(4 521)
Résultats hors évaluations fiscales dérogatoires Et avant impôts	(12 651)	(30 844)

Note 13 : SITUATION FISCALE LATENTE

(en milliers d'euros)	03/2023		03/2022	
	Base	IS 25,8%	Base	IS 25,8%
<u>Accroissement de la dette future d'impôts :</u>				
Amortissements dérogatoires	31349	8088	35034	9634
<u>Allégements de la dette future d'impôts :</u>				
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	10 587	2 731	12 451	4 514

Note 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de + 13 886 K€ se présente comme suit :

Nature (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Résultat
Sorties d'Actifs			8 812
Valeur nette comptable et prix de cession	503	9 336	
Amortissements exceptionnels	21	0	
Provisions réglementées			3 685
Amortissements dérogatoires	3 403	7 088	
Autres			1 389
Pénalités logistique Clients	641		
Prov retraite ecart actuariel		1 921	
Accord transactionnel tiers	5		
Amortissement excep. sur immo dépréciées	65		
Provision dépréciation immo. corporelles	13	71	
reprise reevaluation terrain COGEDIM		137	
Litige qualité client			
Litige fournisseurs	130		
Pénalités divers	25		
Quote part Subventions virés au résultat		139	
Divers		0	
Total	4 806	18 692	13 886

Note 15 : IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Exceptionnel
Résultat avant impôt et participation	(8 966)	(22 852)	13 886
Impôt sur les Sociétés	1 588	1 588	
Résultat après impôt et avant participation	(7 377)	(21 263)	13 886
Participation des salariés	0		
Résultat de l'exercice	(7 377)		

Note 16 : EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	
	mars-23	mars-22
Cadres	583	516
E.T.A.M.	575	632
Ouvriers	1 197	1 316
TOTAL	2 354	2 464

Ces données correspondent à l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du Code du Commerce (moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable liés à l'entreprise par un contrat de travail).

Note 17 : INTEGRATION FISCALE

Par une option en date du 9 novembre 2007, la société SNR ROULEMENTS s'est placée pour une période de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, sous le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, la société NTN Europe s'est rendue redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement 95% au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membre de ce groupe.

Les conditions légales d'éligibilité du régime étant respectées par NTN Europe et SNR CEVENNES, la filiale SNR CEVENNES a donné le 9 novembre 2007 son accord pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2008.

Au 31 mars 2023, le groupe fiscal a généré un déficit fiscal de – 12 077 k€ dont – 12 097 k€ pour NTN Europe et +20 k€ pour SNR Cévennes.

Les déficits fiscaux cumulés pour le groupe fiscal s'élèvent à 156 843k€ au 31 mars 2023.

Note 18 : IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont consolidés dans les comptes du Groupe NTN par intégration globale depuis le 31 mars 2009. Les états financiers consolidés sont établis par la société tête de groupe à savoir NTN Corporation à Osaka (Japon). Ainsi, NTN Europe est exempté de publication de comptes consolidés.

Les principaux agrégats financiers du groupe NTN Europe au 31 mars 2023 en normes J-Gaap sont les suivants :

(en milliers d'euros)	mars-23	mars-22
Actif immobilisé	307 756	206 199
Capitaux propres	388 189	181 301
Chiffre d'affaires	840 275	752 836
Résultat de l'exercice	-15 481	-34 874
Effectif à la clôture	4 026	4 128

Note 19 : ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
<u>Charges à payer</u>		
Fournisseurs, factures non parvenues	44 243	39 397
Clients, avoirs à établir	10 625	6 708
Personnel	23 724	26 848
Charges sociales	9 117	9 942
Charges fiscales	4 607	4 654
Commissions agents	4 897	6 686
Accord litige client/fourn	150	10 926
Intérêts financiers	242	278
Total charges à payer	97 605	105 439
<u>Produits à recevoir</u>		
Fournisseurs, avoir à recevoir	409	180
Clients facture à établir		
Personnel	31	7
Fiscal		
Remboursement divers à recevoir	1	1
Produits financiers	47	0
Total produits à recevoir	488	188

Note 20 : TABLEAU DES DEPENSES ENVIRONNEMENTALES VENTILEES PAR TYPES D' ACTIONS

Charges classées par types d'actions	Variation des provisions pour risques et charges environnementaux						Investissem.	Total des dépenses environnementales au 31/03/23	
	Solde au 01/04/22 (1)	Dotations (2)	Reprises de prov. Utilisées (3)	Reprises de prov. non utilisées (4)	Autres (5)	Soldes au 31/03/23 (6)			Dépenses non provisionnées (7)
Pré-traitement, traitement et élimination	120 000	750 000		5 000		865 000	27 428	-	772 428
Mesure et contrôle	-					-	307 966	-	307 966
Recyclage, valorisation	-					-	934 058	-	934 058
Prévention des pollutions	-					-	1 185 377	508 000	1 693 377
Totaux	120 000	750 000	-	5 000	-	865 000	2 454 829	508 000	3 707 829

(9) = 2 - 4 + 7 + 8 = dépenses environnementales comptabilisées

Compte tenu de la nature de son activité, la Société porte une attention particulière aux risques de pollution, notamment vis-à-vis des riverains et des tiers. Les audits internes pilotés par le Département Qualité et Environnement avec des auditeurs NTN Europe ont été complétés par des visites de l'administration (DRIRE). Les obligations de réalisation de travaux reconnues dans ce cadre ont été provisionnées.

Note 21 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération allouée aux organes de Direction et de Surveillance s'est élevée à 1 621 930 € au titre du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Note 22 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élèvent à 359K€ dont 355K€ au titre du contrôle légal des comptes annuels et 4K€ concerne l'émission d'une attestation de subvention.

Note 23 : ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES, DETTES ET COMPTES EN MONNAIE ETRANGERE

Nature des écarts (en milliers d'euros)	Actif perte latente	Ecarts compensés par des couvertures de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Créances d'exploitation	4		4	244
Dettes d'exploitation Banque	17		17	8
TOTAL	21		21	252

Note 24 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Il figure à l'actif du bilan des charges constatées d'avance pour 1 369 K€ correspondant à des charges des litiges dont la période de référence cours au-delà du 31 Mars 2023, à étaler sur le prochain exercice comptable.

Note 25 : TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 26 : TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2023 (voir tableau page suivante).

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2023

SOCIÉTÉS	Quote-part du capital détenu en %	UNITÉ MONÉTAIRE (1000)	M O N N A I E L O C A L E				1 0 0 0 E U R			Dividendes encaissés par NTN Europe	Prêts avances consentis par NTN Europe (P)	Cautions et avals fournis par SNR (C)	Dividendes au cours de l'exercice
			RESERVES AVANT AFFECTATION	CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	BENEFICE NET OU PERTE DE L'EXERCICE	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DETENUS		Dont réévaluation 1976					
						BRUTE	NETTE						
FILIALES													
SNR CEVENNES S.A.	100,00	EUR	763	-13 534	36 972	355	1 055	1 055	292	25 643 (P)			
Sociétés étrangères :													
NTN-SNR IBERICA	100,00	EUR	301	756	1 499	104	1 161	1 161			88		
SNR WALZAGER GmbH	100,00	EUR	1 700	20 072	65 535	3 724	4 915	4 915		947 (P)	1 924		
NTN DO BRASIL Ltda	100,00	BRL	25 000	41 765	265 270	-1 808	14 508	11 776		10 710 (P)			
NTN-SNR ITALIA S.p.A.	100,00	EUR	520	731	3 923	227	1 161	1 161			186		
NTN-SNR MAROC S.A.	99,89	MAD	2 850	-7 683	4 844	1 994	399	0		16 (P)			
NTN-SNR RULMENTI	100,00	RON	100 500	5 945	173 378	-6 826	25 549	20 128		43 806 (P)			
NTN-SNR POLSKA clôture du 31 mars 2022	100,00	PLN	223	1 214	4 108	317	55	55			59		
NTN-SNR Rus LLC clôture au 31 décembre 2022	100,00	RUB	2 000	38 282	70 800	-1 703	43	43					
ICSA (Italie)	100,00	EUR	13 291	-1 646	30 868	-258	18 891	10 499		14 690 (P)			
NTN BEARINGS (UK)	100,00	GBP	2 600	13 127	20 872	2 036	21 268	21 268					
NTN WALZAGER	100,00	EUR	102 500	-58 132	189 338	11 139	83 110	83 110					
Total sociétés étrangères							171 913	154 116	0				
TOTAL FILIALES							172 968	155 171	292	95 812 (P)		2 257	
PARTICIPATIONS													
TOTAL PARTICIPATIONS							0	0	0	0		0	
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS							172 968	155 171	292	95 812 (P)		2 257	

NTN Europe

Société Anonyme au capital de 322 639 919 Euros
Siège social : 1 rue des Usines - 74000 ANNECY
R.C.S. Annecy 325 821 072

- ° -

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2023

(...)

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des documents et des comptes sociaux présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 mars 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un résultat net négatif de 7 377 142,05 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé d'imputer la perte de 7 377 142,05 euros en totalité au poste « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué, au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES
01.04.2020 au 31.03.2021	0 €
01.04.2021 au 31.03.2022	0 €
01.04.2022 au 31.03.2023	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION : Quitus - décharge

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé à tous les Administrateurs. Elle donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux Comptes de l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

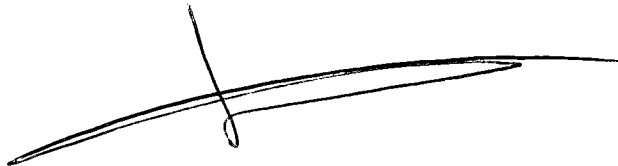
[...]

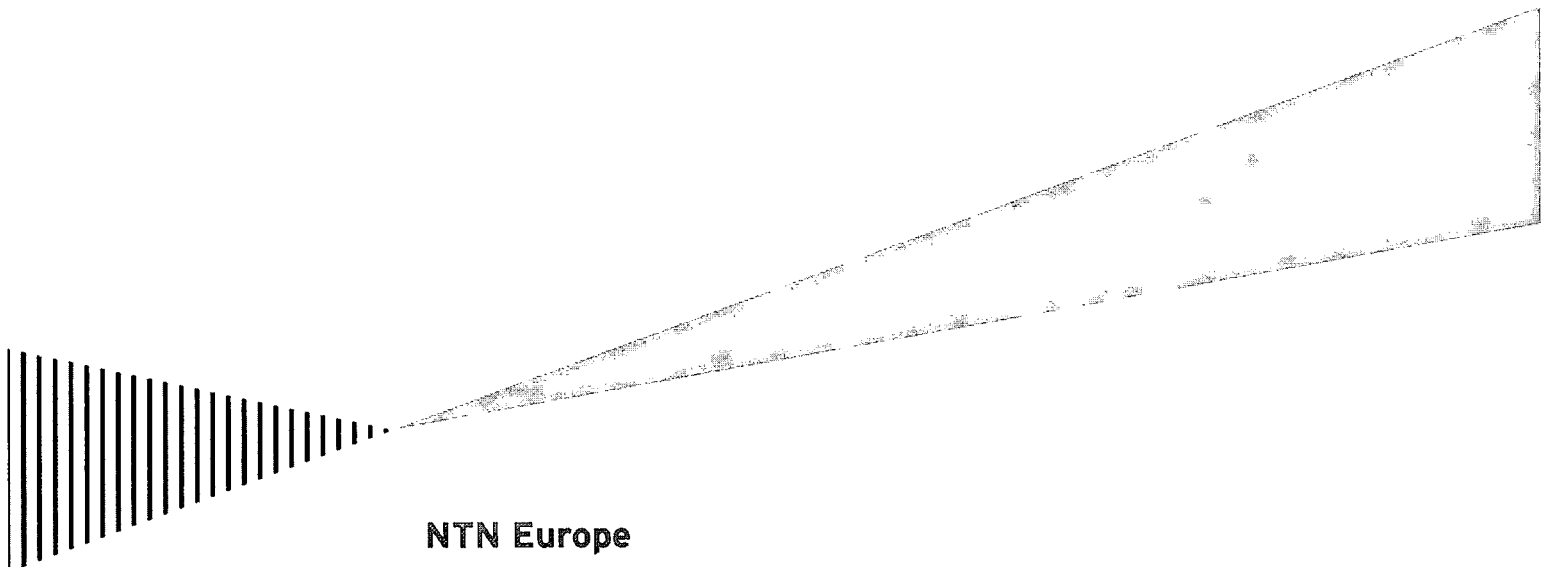
HUITIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de la présente délibération pour accomplir ou faire accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés

**Pour copie conforme,
Le Directeur Général
M. Dominique LAVILLA**





NTN Europe

NTN EU
(Anciennement NTN-SNR Roulements)

Exercice clos le 31 mars 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03

Tél. : +33 (0) 4 78 63 16 16
www.ey.com/fr

NTN Europe NTN EU (Anciennement NTN-SNR Roulements)

Exercice clos le 31 mars 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société NTN EU,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NTN EU relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie « Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union européenne » du paragraphe « 1. Litiges en cours » de la note II « Compléments d'informations » de l'annexe aux comptes annuels en ce qui concerne le litige en cours avec des sociétés du groupe Renault.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions et des charges à payer pour couvrir des sorties de ressources futures tel qu'exposé dans les parties I. « Règles et méthodes comptables » et II. « Complément d'informations » dans les notes 1. « Immobilisations corporelles », 2. « Immobilisations financières » et 4. « Etat des provisions » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Votre société procède à un test de dépréciation des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans la partie II « Complément d'informations » dans la note 2 « Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions ». Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et apprécié que cette note de l'annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons également apprécié le caractère pertinent de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.



Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 27 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Nicolas Perlier

euro

	FY22			FY21
	BRUT	AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	15 397,35	15 397,35	-	-
sous-total	15 397,35	15 397,35	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 782 716,30	2 416 086,11	4 366 630,19	4 390 382,34
Constructions	47 459 063,86	33 749 271,34	13 709 792,52	14 554 352,81
Install. Techniques, matériel et outillage	317 031 074,14	273 624 019,60	43 407 054,54	47 534 443,44
Autres	28 008 591,74	24 196 299,88	3 812 291,86	3 235 657,61
Immobilisations corporelles en cours	18 048 246,74		18 048 246,74	15 171 398,37
Avances et acomptes	1 995 644,05		1 995 644,05	1 496 968,30
sous-total	419 325 336,83	333 985 676,93	85 339 659,90	86 383 202,87
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	172 969 995,52	17 797 000,00	155 172 995,52	51 985 410,52
Créances rattachées à des participations LT	45 847 866,81		45 847 866,81	52 447 866,81
Autres titres immobilisés	-		-	-
Autres immobilisations financières	7 601 418,43		7 601 418,43	7 510 540,78
sous-total	226 419 280,76	17 797 000,00	208 622 280,76	111 943 818,11
ACTIF IMMOBILISE	645 760 014,94	351 798 074,28	293 961 940,66	198 327 020,98
STOCK ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnements	20 868 131,29	1 720 824,18	19 147 307,11	15 958 372,95
En-cours de production	60 527 348,62	4 193 353,41	56 333 995,21	53 835 385,17
Produits finis	38 981 418,50	3 196 593,89	35 784 824,61	42 278 284,45
Marchandises	103 526 369,08	5 409 383,39	98 116 985,69	77 726 404,73
sous-total	223 903 267,49	14 520 154,87	209 383 112,62	189 798 447,30
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	181 442 864,94	1 406 250,16	180 036 614,78	152 138 874,25
Acomptes versés aux fournisseurs	777 656,82		777 656,82	340 906,68
Autres	68 342 789,94	2 589 821,45	65 752 968,49	60 648 553,26
sous-total	250 563 311,70	3 996 071,61	246 567 240,09	213 128 334,19
VALEURS DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	3 889 033,16	-	3 889 033,16	12 018 405,33
ACTIF CIRCULANT	478 355 612,35	18 516 226,48	459 839 385,87	414 945 186,82
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 369 357,43	-	1 369 357,43	1 086 104,44
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION	252 000,00	-	252 000,00	627 000,00
TOTAL ACTIF	1 125 736 984,72	370 314 300,76	755 422 683,96	614 985 312,24

euro

	FY22	FY21
CAPITAUX PROPRES		
Capital	322 639 919,00	123 599 542,00
Prime de fusion	43 084 430,54	19 755 416,54
Ecart de réévaluation	2 746 778,51	2 884 408,11
Réserve légale	3 310 532,30	3 310 532,30
Réserves réglementées	208 205,16	208 205,16
Autres réserves	1 699 049,13	1 699 049,13
Report à nouveau	- 44 574 234,27	- 19 505 449,41
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 7 377 142,05	- 25 068 784,86
Subventions d'investissement	658 396,84	682 477,83
Provisions réglementées	31 348 544,57	35 033 888,44
sous total	353 744 479,73	142 599 285,24
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 638 000,00	2 630 000,00
Provisions pour charges	11 789 000,00	12 996 000,00
sous total	14 427 000,00	15 626 000,00
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établis. de crédit	56 356 744,67	103 989 864,17
Emprunts et dettes financières divers	85 100 361,00	108 343 080,00
Dépôts et cautionnements reçus	-	-
Avances & acompt. Reçus sur commandes en cours	13 519 518,93	9 617 034,17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 310 597,79	139 740 951,90
Dettes fiscales et sociales	47 933 513,80	49 619 500,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattach.	3 258 000,00	3 372 000,00
Autres dettes	28 263 438,04	41 252 930,18
sous total	386 742 174,23	455 935 361,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	488 030,00	457 666,00
ECART DE CONVERSION	21 000,00	367 000,00
TOTAL PASSIF	755 422 683,96	614 985 312,24

NTN EUROPE COMPTE DE RESULTAT FY 2022

(en euros)	FY 2022	FY 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'Affaires net	772 552 551,57	702 238 128,11
Variation de la production stockée	-4 132 093,76	365 939,28
Production immobilisée	1 479 367,54	1 240 815,35
Subvention d'exploitation	1 420 017,51	872 786,37
Reprises sur provisions	3 711 933,32	4 266 461,90
Autres produits	3 670 695,85	3 246 748,78
	778 702 472,03	712 230 879,79
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	474 577 682,88	408 154 610,38
Variation de stocks	-22 921 613,23	-12 401 041,31
Autres achats et charges externes	195 645 978,91	177 041 913,33
Impôts, taxes et versements assimilés	7 054 811,86	12 275 932,43
Salaires et traitements	91 170 295,51	93 352 627,64
Charges sociales	34 602 499,37	34 745 751,07
Dotations aux amortissements sur immobilisations	15 072 036,43	17 063 795,86
Dotations aux provisions sur immobilisations	0,00	0,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 079 520,91	2 694 697,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 763 000,00	940 300,00
Autres charges	2 362 569,89	1 609 762,37
	800 406 782,53	735 478 348,77
1/ RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 704 310,50	-23 247 468,98

NTN EUROPE COMPTE DE RESULTAT FY 2022

(en euros)	FY 2022	FY 2021
PRODUITS FINANCIERS		
Participation et valeurs mobilières	3 390 420,62	1 056 129,05
Autres intérêts et produits assimilés	39 575,18	72 772,69
Reprises sur provisions	1 019 000,00	7 316 000,00
Différences positives de change	30 256,53	0,00
	4 479 252,33	8 444 901,74
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	2 209 000,00	3 016 000,00
Intérêts et charges assimilées	3 113 845,62	1 558 870,19
Différences négatives de change	304 015,22	629 869,19
Autres charges financières	0,00	0,00
	5 626 860,84	5 204 739,38
2/ RESULTAT FINANCIER	-1 147 608,51	3 240 162,36
3/ RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	-22 851 919,01	-20 007 306,62
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	137 629,60	0,00
Sur opérations de capital	9 336 455,79	3 586 885,57
Quote-part des subventions virées aux résultats	138 860,99	5 482,17
Reprises sur provisions règlementées	7 088 045,30	8 173 376,15
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 991 592,00	1 781 149,96
Reprises sur dépréciations des immobilisations		
	18 692 583,68	13 546 893,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	801 497,99	12 221 175,46
Sur opérations en capital	503 085,32	3 496 168,61
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	98 940,98	492 318,08
Dotations aux provisions règlementées	3 402 701,43	3 652 484,23
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00	0,00
	4 806 225,72	19 862 146,38
4/ RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 886 357,96	-6 315 252,53
5/ PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION		
6/ IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 588 419,00	-1 253 774,29
7/ BENEFICE (3+4-5-6)	-7 377 142,05	-25 068 784,86

A N N E X E

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

INTRODUCTION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation et aux principes comptables applicables en France selon le règlement ANC n°2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 juillet 2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements sont calculés sur une durée de vie de 5 ans.

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique ou au coût réévalué de 1959 et de 1976.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations :

- Bâtiments et agencements : sur 25 ans,
- Installations techniques, matériels et outillages : sur 4 et 5 ans pour les matériels spécifiques, et 10, 15 et 20 ans pour les matériels non spécifiques,
- Autres : sur 4 à 6 ans.

Un amortissement fiscal est calculé suivant le mode dégressif (pour les biens éligibles à ce mode d'amortissement) et sur les durées d'usage admises par l'administration fiscale.

Depuis 2004, la différence entre les amortissements économiques et les amortissements fiscaux est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur d'une immobilisation ou d'un groupe d'immobilisations. Ces indices de perte de valeur peuvent être externes ou internes.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est détecté, un test de dépréciation est réalisé, consistant à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur actuelle.

Cette dernière résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage des immobilisations concernées.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée pour ramener les valeurs comptables des immobilisations concernées à leurs valeurs actuelles, dans le cas où celles-ci sont inférieures aux valeurs nettes comptables (VNC).

Test d'impairment des actifs avec les hypothèses retenues, les tests de sensibilité et les conclusions

Le groupe a procédé à des tests de dépréciation de ses actifs immobilisés conformément à l'approche décrite dans les règles et méthodes comptables (note I) et le paragraphe sur les immobilisations corporelles. Les tests de dépréciations ont été conduits dans les conditions présentées ci-dessous

Un test de dépréciation global a été effectué sur l'ensemble des immobilisations à la clôture en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base de la meilleure estimation des hypothèses d'activité et de résultats sur les prochaines années et a retenu les principales hypothèses suivantes :

- **Hypothèses d'activité et de marché**
 - Poursuite de la croissance d'activité en FY23 avec un taux de 30,5% en raison de l'intégration des 2 nouvelles filiales NTN Walzlager et NTN Bearings UK, puis 1,8% pour FY24 et stabilisation sur les années suivantes.

- **Hypothèses financières et actuarielles :**
 - Taux de WACC : 8,5% (*)
 - Taux de croissance long-terme du chiffre d'affaires : 2%

(*) Le WACC a été déterminé au niveau du Groupe NTN. Ce taux tient compte des caractéristiques propres en termes de financement, d'endettement et de prime de risque du marché du groupe NTN. A noter également que NTN Europe a de nombreux liens financiers opérationnels avec le groupe et s'inscrit dans une stratégie industrielle et commerciale globale. La prise en compte d'un WACC sectoriel pour des entités qui n'auraient pas les mêmes caractéristiques que NTN Europe (dépendance vis-à-vis d'un groupe japonais notamment), et ce sans modification des flux de trésorerie futurs, aurait conduit à déterminer une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des actifs.

Sensitivity Analysis

		EBITDA margin rate target (% Sales)				
		7,0%	7,5%	8,0%	8,5%	9,0%
WACC	7,5%	114,4	170,2	226,0	281,8	337,6
	8,0%	64,5	114,6	164,7	214,8	264,9
	8,5%	22,2	67,5	112,8	158,1	203,4
	9,0%	(14,1)	27,1	68,3	109,5	150,7
	9,5%	(45,5)	(7,8)	29,8	67,5	105,2

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée 1976.

Lorsque la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est comptabilisée. La valeur d'inventaire est déterminée soit sur la base de l'actif net (social ou consolidé) de la filiale à la date de clôture, soit sur la base de la valeur d'utilité qui correspond notamment à la somme des flux de trésorerie futurs attendus.

Les autres immobilisations financières (cautions, dépôts, investissement prêt 1% logement...) sont valorisées à leur coût historique.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les coûts de revient calculés selon la méthode « premier entré – premier sorti », correspondent au coût d'acquisition ou au coût de production majoré des charges directes et indirectes de production ainsi que d'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication.

Les produits finis du négoce sont évalués sur la méthode du PMP.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour couvrir tous risques afférents aux produits obsolètes et à rotation lente. De même lorsque le prix de vente des produits finis est inférieur au coût de revient, une provision est constituée sur les produits finis en stock et sur les en-cours correspondants.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont inscrites au bilan lorsque les produits sont certains.

Les créances et dettes libellées en devises sont évaluées aux cours du 31 mars, et la différence comptabilisée en écart de conversion à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances d'exploitation font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elle une provision pour dépréciation.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées, le cas échéant, pour faire face aux coûts relatifs aux litiges et risques en cours.

Le personnel parti en retraite anticipée avant le 01.04.1983, et non pris en charge par la Sécurité Sociale au titre de l'inaptitude, bénéficie d'une rente complémentaire versée à vie par l'entreprise. Cette provision est actualisée chaque année en tenant compte des revalorisations applicables aux pensions et des décès pouvant intervenir.

Au moment du départ à la retraite, les salariés de NTN Europe bénéficieront d'une Indemnité de Fin de Carrière dont le montant est déterminé par la convention collective de la Métallurgie (dont le barème a été modifié en 2010).

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux faite par le cabinet d'actuariat KPMG a été établie selon la méthode des « Unités de crédit projetés » et calculée sur la base d'hypothèses actuarielles déterminées en date de clôture dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Hypothèses actuarielles	Au 31 mars 2023
Taux d'actualisation	3,75%
Taux de revalorisation des salaires et MDT	2,25%
Mode de départ à la retraite	Départ volontaire
Table de mortalité	Insee H/F 2015-2017
Taux de charges sociales	41,30%
Table de sortie	Taux de turnover annuel varie de 0 à 25%

Conformément à la loi portant sur la réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour NTN Europe.

La variation exceptionnelle des écarts actuariels générés au cours de l'exercice a conduit à les comptabiliser en résultat exceptionnel (gain de 1 921 K€)

La modification de barème relative à la CCN Métallurgie des ingénieurs/cadres et des ouvriers/ETAM a été instaurée depuis le 21 juin 2010.

L'impact de la prise en compte des nouvelles indemnités de la CCN Métallurgie est une augmentation de l'engagement de 3 402 K€ au 1er juillet 2010 à amortir sur la durée restante du régime (soit environ 19 ans) sur les charges à venir.

Le premier amortissement intervient à partir du 1^{er} juillet 2010. Le solde d'engagement non comptabilisé à la clôture et figurant dans les engagements hors bilan au 31 mars 2023 s'élève à 1 126K€, soient des engagements de retraite provisionnés dans les comptes pour un montant total de 10 587 K€.

Le montant de la provision pour médailles du travail au 31 mars 2023 s'élève à 337 k€.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. Litiges en cours

NTN Europe est engagée dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de différends et litiges avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

- ***Dossiers de droit de la concurrence dans l'Union Européenne***

Le 15 mars 2019, quinze sociétés appartenant au groupe RENAULT ont assigné notamment NTN Europe devant le Tribunal de commerce de Lyon. Elles réclament le paiement de dommages-intérêts valorisés provisoirement à 66,7 millions d'euros, au titre de préjudices allégués qui seraient consécutifs à l'entente illicite sanctionnée par la Commission Européenne en date du 19 mars 2014. Les sociétés du groupe RENAULT ont dans un premier temps diminué leur demande à environ 32,5 millions d'euros lors du dépôt de leurs conclusions le 18 décembre 2020 avant de l'augmenter lors du dernier dépôt de leurs conclusions le 15 avril 2022 à 58,3 M€. La procédure suit son cours.

Il est difficile, à ce jour, d'indiquer l'issue de cette procédure et d'évaluer le risque financier. Ce risque a ainsi été qualifié de "passif éventuel" au sens des textes comptables en vigueur et, en conséquence, n'a pas été provisionné au 31 mars 2023.

2. *Projet de réorganisation industrielle*

Dans le cadre de son projet de réorganisation industrielle, NTN Europe a signé une promesse synallagmatique de vente en date du 17 juin 2020 avec COGEDIM SAVOIES-LEMAN pour la cession partielle d'une partie de son site sis au 1 rue des Usines à Annecy.

La cession partielle prend la forme de ventes phasées de parcelles.

À la suite du changement de majorité politique de la Ville d'Annecy, celle-ci a souhaité disposer d'un temps d'échanges avec NTN Europe et COGEDIM SAVOIE-LEMAN qui a abouti à des modifications du projet immobilier initialement convenu. Une promesse synallagmatique de vente amendée a ensuite été signée par les parties en date du 9 décembre 2021.

La vente de la première partie du terrain a été validée le 24 mars 2023. La superficie du terrain cédé est de 11 639 m² sur une surface totale de 108 513 m². Elle comprend la totalité du bâtiment C et une partie du bâtiment du B destinés à être démolis. La cession du bien est conclue pour un montant HT de 8 943 387€. La Valeur Nette Comptable associée est de 154 912,95€.

3. Conflit russo-ukrainien

Le chiffre d'affaires généré sur la zone Russie-Ukraine représentaient avant la guerre (avant février 2022) moins de 5,1% du chiffre d'affaires et la valeur nette des créances clients représentent moins de 1,6% du total des créances.

Une cellule de crise avec analyses des sanctions contre la Russie et Biélorussie a été mise en place. Les mesures ont été prises afin de nous mettre en conformité avec les sanctions européennes.

Cela a eu pour impact une baisse significative du chiffre d'affaires sur cette zone en FY22.

Chaque demande de décaissement ou de nouvelle livraison fait l'objet d'une validation par les services compliance, douanier et financier.

A fin mars 2023, concernant l'actif, la quasi-totalité des créances ont été soit recouvrées, soit couvertes par notre assureur crédit.

4. Augmentation de capital social de NTN Europe :

Suite au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 décembre 2022, NTN Corporation a augmenté le capital social de NTN Europe de 117 999 986€ par compensation de prêts consentis à NTN Europe pour la même somme.

Cette opération a pour effet de renforcer notre structure financière et diminuer ainsi sensiblement notre endettement.

5. Changement de dénomination sociale et acquisition de 2 filiales :

A compter du 31 mars 2023, NTN-SNR ROULEMENTS a changé de dénomination sociale et est devenu NTN Europe.

Cette modification intervient dans le cadre du projet de la réorganisation de des sociétés du Groupe pour la région Europe afin de simplifier notre organisation. Ceci permet de regrouper toutes les opérations commerciales pour faciliter la prise de décisions et améliorer notre gestion au niveau européen. Notre siège social reste basé à Annecy.

De nombreuses synergies avaient déjà été mises en place en Europe depuis quelques années pour plus de cohérence. En outre, les filiales allemande NTN Wälzlager et anglaise NTN Bearings UK de NTN Corporation (Japon) deviennent filiales de NTN Europe. Le capital social de NTN Europe est ainsi porté à 322 639 919 €.

6. Contrôle fiscal :

NTN Europe fait l'objet d'une vérification de comptabilité par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales depuis le 24 mars 2023. Ce contrôle fiscal porte sur les exercices clos au 31 mars 2020, 2021 et 2022. Au 31 mars 2023, aucune proposition de rectification n'a été notifiée à l'entreprise.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La loi relative à la réforme des retraites a été promulguée le 14 avril 2023, sans impact sur les comptes au 31 mars 2023. Toutefois cela aura un effet sur les engagements au 31 mars 2024.

Note 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles ont évolué de la manière suivante :

Valeur brute (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat° ou Virement	Diminution par virement	Diminution par cession Ou rebut	Fin d'exercice
Terrains	6 815	202		234	6 783
Constructions	47 977	173		691	47 459
Instal. techniques	321 510	7 375		11 854	317 031
Autres immo.	26 332	2 794		1 118	28 008
En cours	15 171	13 668	10 544	247	18 048
Avances	1 497	1 996	1 497		1 996
TOTAL	419 303	26 207	12 041	14 144	419 325

Amortissements (En milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentat°	Diminution et reclass.	+Déprécia° -Reprise	Fin d'exercice
Terrains	2 425	70	79		2 416
Constructions	33 423	1 017	691		33 749
Instal. techniques	273 090	11 853	11 753		273 190
Dep. instal. tech.	492			(58)	434
Dep. Cess. Outil	394			(394)	(0)
Autres immo.	23 096	2 218	1 118		24 196
TOTAL	332 920	15 158	13 641	-452	333 984

Une dépréciation à 100% sur les machines en dépôt non utilisées est constatée à chaque clôture d'exercice. L'évolution se présente comme suit :

FY22	Val brute 03/23	VNC 03/23	taux impairment 03/23	Base impairment 03/23	Prov impairment 03/23
Machines en dépôt avec VNC non nulle	720	434	100%	434	434
TOTAL	720	434	1	434	434

	Prov impairment au 31/03/22	Dotation	Reprise	virement poste à poste	Prov impairment au 31/03/23
Machines en dépôt	492	13	71		434
TOTAL	492	13	71	0	434

Note 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations figurent au bilan pour une valeur nette (en milliers d'euros) :

Mars 2022 de	51 985
Mars 2023 de	155 173

La variation soit + 103 188 K€ s'explique par :

- La reprise de dépréciation des titres NTN-SNR Iberica pour + 16 K€
- La reprise de dépréciation des titres ICSA pour + 1003 K€
- La dépréciation des titres NTN Rolamentos do Brasil LTDA pour - 818 K€
- La dépréciation des titres NTN-SNR Rulmenti pour - 1 391K€
- rachat des titres de NTN Bearings Uk à NTN Wazlager pour +8k€
- Apport des titres de NTN Wazlager pour +83 110K€
- Apport des titres de NTN UK pour +21 259 K€

Le montant net des participations de ces filiales a été ajusté :

- à la quote-part de situation nette sociale détenue pour NTN SNR Iberica, NTN-SNR Rulmenti,
- à la quote-part de situation nette retenue en consolidation car elle comprend la revalorisation de la situation nette effectuée en FY10 pour ICSA.
- en appréciant la situation nette convertie au taux de change en vigueur au 31/03/2023 (impact Brésil)
- NTN Corporation apporte ses deux filiales commerciales européennes NTN Wazlager et NTN Bearings UK à NTN Europe. Cette opération est financée par une augmentation de capital de NTN-SNR de 81M€ et par une prime d'apport de 23M€ renforçant ainsi les capitaux propres de NTN-SNR de 104M€.

Note 3 : MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(en milliers d'euros)	Montant au 31.03.2022	Affectation du résultat 03/22	Augmentation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 31.03.2023
Capital	123 600		199 040		322 640
Prime de fusion	19 755		23 329		43 084
Ecart de réévaluation	2 884			137	2 747
Réserve légale	3 311				3 311
Réserves réglementées	208				208
Réserve générale	1 699				1 699
Report à nouveau	(19 505)	(25 069)			(44 574)
Résultat	(25 069)	25 069	(7 377)		(7 377)
Subventions d'investissements	682		231	255	658
Provisions réglementées :					
- prov. pour investissements	0				0
- Amortissements dérogatoires	35 034		3 403	7 088	31 349
TOTAL	142 599	0	218 625	7 480	353 744

Note 4 : ETAT DES PROVISIONS

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Montant au 31.03.22	Dotations de l'exercice	Reprise avec conso°	Reprise sans conso°	Montant au 31.03.23
<u>Provis. Réglementées</u>					
Prov pour investissements	0				0
Amort. dérogatoires	35 034	3 403		7 088	31 349
<i>Total</i>	<i>35 034</i>	<i>3 403</i>	<i>0</i>	<i>7 088</i>	<i>31 349</i>
<u>Prov. pour risque et charges</u>					
- Risque dépollution	120	750	5		865
- Litiges Clients	1 119	458	69		1 508
- Litiges et prov sociales	241	188	252		177
- Garantie Clients	643	58	0		701
- Retraites	12 451	57		1 921	10 587
- Médaille du travail	425		88		337
- Change	627	252	627		252
<i>Total</i>	<i>15 626</i>	<i>1 763</i>	<i>1 041</i>	<i>1 921</i>	<i>14 427</i>
<u>Prov. pour dépréciation</u>					
- Immo. corporelles	886	13	465		434
- Titres de participation	16 607	2 209	1 019		17 797
- Stocks	15 315	573	1 368		14 520
- Clients	1 809	506	909		1 406
- Compte courant	0				0
- Débiteurs divers	2 589		0		2 589
<i>Total</i>	<i>37 206</i>	<i>3 301</i>	<i>3 761</i>	<i>0</i>	<i>36 746</i>
<u>TOTAL</u>	87 866	8 467	4 802	9 009	82 522
Dont dotations et reprises					
	- d'exploitation	2 842	3 712	0	
	- financières	2 209	1 019		
	- exceptionnelles	3 416	71	9 009	

Note 5 : ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il comprend :

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
<u>Etablissement de Crédit</u>		
- Emprunt moyen terme	6 233	120 698
- Crédits court terme billets à ordre	75 000	20 000
- Comptes bancaires et caisses	46 132	59 339
- Intérêts courus non échus	195	278
<i>Total</i>	<i>127 560</i>	<i>200 315</i>
<u>Autres</u>		
- Autres emprunts à long et moyen terme	10 000	0
- Intérêts courus non échus		
<i>Total</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>
TOTAL GENERAL	137 560	200 315

En février 2015, NTN Europe a décidé d'étendre la centralisation de trésorerie à certaines de ses filiales européennes.

Ainsi l'endettement financier net de NTN Europe présenté ci-dessus comprend l'endettement ou les disponibilités des filiales concernées par la centralisation de trésorerie (à savoir : SNR Cévennes, NTN-SNR Italia, NTN-SNR Iberica, ICSA, SNR Walzlager, et SNR Rulmenti) selon les positions suivantes :

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
<u>Endettement</u>		
- ICSA	14 690	14 769
- SNR Cevennes	25 643	25 669
- SNR RULMENTI	8 668	1 418
- SNR WALZLAGER	947	
<i>Total</i>	<i>49 948</i>	<i>41 856</i>
<u>Disponibilités</u>		
- NTN-SNR ITALIA	2 194	2 011
- NTN-SNR IBERICA	931	1 078
- SNR WALZLAGER	0	7 595
- SNR RULMENTI	0	0
- ICSA		
<i>Total</i>	<i>3 125</i>	<i>10 684</i>
TOTAL ENDETTEMENT NET	46 823	31 172

En contrepartie, il figure au 31/03/2023 dans le poste autres créances les comptes courants débiteurs cash pool des filiales pour 49 948 K€ contre 41 856 K€ au 31/03/2022 et dans le poste des autres dettes les comptes courants créditeurs cash pool des filiales pour 3 125 K€ contre 10 684 K€ au 31/03/2022.

Le financement de NTN Europe s'effectue de la manière suivante :

Banque	Type	En-cours autorisé en M€	Position au 31 mars 2023 en M€	Disponible en M€
BNP	Découvert	10,0	9,0	1,0
MUFG	Découvert	95,0	37,3	57,7
Mizuho	Billet de trésorerie	20,0	20,0	0,0
NTN Corp	Emprunt MT	0,0	0,0	0,0
MUFG	Emprunt	2,9	2,9	0,0
Mizuho	Emprunt	3,3	3,3	0,0
NTN Walzager	Emprunt	15,0	10,0	5,0
Shizuoka	Billet de trésorerie	40,0	40,0	0,0
MUFG	Billet de trésorerie	30,0	15,0	15,0
	Total	216,2	137,6	78,7

La société a souscrit en 2018 deux emprunts :

- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la BTMU le 18 juin 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 22 juin 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,80%.
- Emprunt sur 5 ans de 20 M€ auprès de la Mizuho le 24 août 2018, la 1^{ère} échéance de remboursement le 30 novembre 2020. Le taux d'intérêt annuel fixe s'élève à 0,849%.

Note 6 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Le calendrier de remboursement des emprunts long et moyen terme est le suivant :

(en milliers d'euros) mars-23 postérieur	6 233
	0
	6 233

Les échéances des autres créances et dettes sont généralement à moins d'un an.

Le montant des effets à payer au 31 mars 2023 s'élève à 4 850 K€

Le montant des effets à recevoir au 31 mars 2023 s'élève à 945 K€

Note 7 : ELEMENTS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONCERNANT LE GROUPE NTN, LES FILIALES ET PARTICIPATIONS NTN EUROPE

	(en milliers d'euros)
- <u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
- Filiales et participations	172 970
- Prêts rattachés à participations	45 848
- <u>CREANCES</u>	
- Créances clients	30 514
- Autres créances	50 885
- <u>DETTES</u>	
- Emprunts et dettes financières	10 000
- Dettes fournisseurs	55 273
- Autres dettes	23 125
- <u>CHARGES FINANCIERES</u>	216
- <u>PRODUITS FINANCIERS</u>	3 390

Note 8 : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2023, le capital social s'élève à la somme de 322 639 919 euros divisé en 21 156 716 actions.

Ces actions sont détenues par :

- NTN Corporation à Osaka (Japon) pour 21 156 706 actions
- Administrateurs divers pour 10 actions

La valeur nominale de l'action s'élève à 15,25 Euros.

Note 9 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il figure au passif du bilan des produits constatés d'avance pour 488K€ correspondant au retraitement du chiffre d'affaires lié aux incoterms pour 349 K€ et à des avances de subvention d'exploitation pour des projets de recherche et de formation pour 139 K€.

Note 10 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
Négoce de roulements	268 284	257 194
Fabrication de roulements	484 502	435 098
Autres activités	19 767	9 946
TOTAL	772 553	702 238
Dont exportation	569 132	517 204

Note 11 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
<u>Engagements reçus</u>		
Autres avals et cautions	1 996	1 497
Stocks en consignation fournisseurs	14 495	11 561
TOTAL	16 491	13 058
<u>Engagements donnés</u>		
Garanties données aux clients ou fournisseurs	560	266
Caution Douanes	450	750
Reste dû sur commandes d'immobilisations	3 656	1 455
Stocks en consignation fournisseurs	14 495	11 561
Engagement retraite non comptabilisé (impact modification CCN Métallurgie 2010)	1 126	1 302
TOTAL	20 287	15 334

Le groupe dispose d'un droit de tirage complémentaire d'environ 75,8 M€ en billets de trésorerie et en découverts bancaires. Ces engagements reçus permettent d'honorer les échéances à court moyen terme.

Engagements financiers sur contrats de couverture de devises

Dans le cadre des ventes réalisées en devise mais compte-tenu du contexte en Ukraine, NTN Europe n'a pas souscrit de contrat de vente à terme de devise lui permettant de gérer son exposition au risque de change au 31 mars 2023.

Note 12 : INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
Résultat de l'exercice net	(7 377)	(25 069)
Impôt Sociétés	(1 588)	(1 254)
Résultat avant impôts	(8 965)	(26 323)
Variation des provisions réglementées	(3 686)	(4 521)
Résultats hors évaluations fiscales dérogatoires Et avant impôts	(12 651)	(30 844)

Note 13 : SITUATION FISCALE LATENTE

(en milliers d'euros)	03/2023		03/2022	
	Base	IS 25,8%	Base	IS 25,8%
<u>Accroissement de la dette future d'impôts :</u>				
Amortissements dérogatoires	31349	8088	35034	9634
<u>Allègements de la dette future d'impôts :</u>				
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	10 587	2 731	12 451	4 514

Note 14 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de + 13 886 K€ se présente comme suit :

Nature (en milliers d'euros)	Charges	Produits	Résultat
Sorties d'Actifs			8 812
Valeur nette comptable et prix de cession	503	9 336	
Amortissements exceptionnels	21	0	
Provisions réglementées			3 685
Amortissements dérogatoires	3 403	7 088	
Autres			1 389
Pénalités logistique Clients	641		
Prov retraite ecart actuariel		1 921	
Accord transactionnel tiers	5		
Amortissement excep. sur immo dépréciées	65		
Provision dépréciation immo. corporelles	13	71	
reprise reevaluation terrain COGEDIM		137	
Litige qualité client			
Litige fournisseurs	130		
Pénalités divers	25		
Quote part Subventions virés au résultat		139	
Divers		0	
Total	4 806	18 692	13 886

Note 15 : IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)	Total	Courant	Exceptionnel
Résultat avant impôt et participation	(8 966)	(22 852)	13 886
Impôt sur les Sociétés	1 588	1 588	
Résultat après impôt et avant participation	(7 377)	(21 263)	13 886
Participation des salariés	0		
Résultat de l'exercice	(7 377)		

Note 16 : EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	
	mars-23	mars-22
Cadres	583	516
E.T.A.M.	575	632
Ouvriers	1 197	1 316
TOTAL	2 354	2 464

Ces données correspondent à l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du Code du Commerce (moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable liés à l'entreprise par un contrat de travail).

Note 17 : INTEGRATION FISCALE

Par une option en date du 9 novembre 2007, la société SNR ROULEMENTS s'est placée pour une période de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction, sous le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Par cette option, la société NTN Europe s'est rendue redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même et les sociétés dont elle détient, directement ou indirectement 95% au moins du capital et qui ont donné leur accord pour être membre de ce groupe.

Les conditions légales d'éligibilité du régime étant respectées par NTN Europe et SNR CEVENNES, la filiale SNR CEVENNES a donné le 9 novembre 2007 son accord pour être membre dudit groupe fiscal à compter du 1er janvier 2008.

Au 31 mars 2023, le groupe fiscal a généré un déficit fiscal de – 12 077 k€ dont – 12 097 k€ pour NTN Europe et +20 k€ pour SNR Cévennes.

Les déficits fiscaux cumulés pour le groupe fiscal s'élèvent à 156 843k€ au 31 mars 2023.

Note 18 : IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont consolidés dans les comptes du Groupe NTN par intégration globale depuis le 31 mars 2009. Les états financiers consolidés sont établis par la société tête de groupe à savoir NTN Corporation à Osaka (Japon). Ainsi, NTN Europe est exempté de publication de comptes consolidés.

Les principaux agrégats financiers du groupe NTN Europe au 31 mars 2023 en normes J-Gaap sont les suivants :

(en milliers d'euros)	mars-23	mars-22
Actif immobilisé	307 756	206 199
Capitaux propres	388 189	181 301
Chiffre d'affaires	840 275	752 836
Résultat de l'exercice	-15 481	-34 874
Effectif à la clôture	4 026	4 128

Note 19 : ETAT DES CHARGES A PAYER ET DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	03/2023	03/2022
<u>Charges à payer</u>		
Fournisseurs, factures non parvenues	44 243	39 397
Clients, avoirs à établir	10 625	6 708
Personnel	23 724	26 848
Charges sociales	9 117	9 942
Charges fiscales	4 607	4 654
Commissions agents	4 897	6 686
Accord litige client/fourn	150	10 926
Intérêts financiers	242	278
Total charges à payer	97 605	105 439
<u>Produits à recevoir</u>		
Fournisseurs, avoir à recevoir	409	180
Clients facture à établir		
Personnel	31	7
Fiscal		
Remboursement divers à recevoir	1	1
Produits financiers	47	0
Total produits à recevoir	488	188

Note 20 : TABLEAU DES DEPENSES ENVIRONNEMENTALES VENTILEES PAR TYPES D'ACTIONS

Charges classées par types d'actions	Variation des provisions pour risques et charges environnementaux						Dépenses d'exploitation	Investissem.	Total des dépenses environnementales au 31/03/23
	Solde au 01/04/22 (1)	Dotations (2)	Reprises de prov. Utilisées (3)	Reprises de prov. non utilisées (4)	Autres (5)	Soldes au 31/03/23 (6)			
Pré-traitement, traitement et élimination	120 000	750 000		5 000		865 000	27 428	-	772 428
Mesure et contrôle	-					-	307 966	-	307 966
Recyclage, valorisation	-					-	934 058	-	934 058
Prévention des pollutions	-					-	1 185 377	508 000	1 693 377
Totaux	120 000	750 000	-	5 000	-	865 000	2 454 829	508 000	3 707 829

(9) = 2 - 4 + 7 + 8 = dépenses environnementales comptabilisées

Compte tenu de la nature de son activité, la Société porte une attention particulière aux risques de pollution, notamment vis-à-vis des riverains et des tiers. Les audits internes pilotés par le Département Qualité et Environnement avec des auditeurs NTN Europe ont été complétés par des visites de l'administration (DRIRE). Les obligations de réalisation de travaux reconnues dans ce cadre ont été provisionnées.

Note 21 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération allouée aux organes de Direction et de Surveillance s'est élevée à 1 621 930 € au titre du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Note 22 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élèvent à 359K€ dont 355K€ au titre du contrôle légal des comptes annuels et 4K€ concerne l'émission d'une attestation de subvention.

Note 23 : ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES, DETTES ET COMPTES EN MONNAIE ETRANGERE

Nature des écarts (en milliers d'euros)	Actif perte latente	Ecarts compensés par des couvertures de change	Provision pour perte de change	Passif gain latent
Créances d'exploitation	4		4	244
Dettes d'exploitation Banque	17		17	8
TOTAL	21		21	252

Note 24 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Il figure à l'actif du bilan des charges constatées d'avance pour 1 369 K€ correspondant à des charges des litiges dont la période de référence cours au-delà du 31 Mars 2023, à étaler sur le prochain exercice comptable.

Note 25 : TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 26 : TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2023 (voir tableau page suivante).

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2023

SOCIETES	M O N N A I E L O C A L E						I 0 0 0 E U R					
	Quote-part du capital détenu en %	UNITE MONETAIRE (1000)	CAPITAL	RESERVES AVANT AFFECTATION	CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	BENEFICE NET OU PERTE DE L'EXERCICE	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DETENUS			Prêts avances consentis par NTN Europe (P)	Dividendes encaissés par NTN Europe au cours de l'exercice	
							BRUTE	NETTE	Dont réévaluation 1976			Cautions et avals fournis par SNR (C)
FILIALES												
SNR CEVENNES S.A.	100,00	EUR	763	-13 534	36 972	355	1 055	1 055	292	25 643 (P)		
Sociétés étrangères :												
NTN-SNR IBERICA	100,00	EUR	301	756	1 499	104	1 161	2 014		947 (P)	88	
SNR WALZLAGER GmbH	100,00	EUR	1 700	20 072	65 535	3 724	4 915	4 915		10 710 (P)	1 924	
NTN DO BRASIL Ltda	100,00	BRL	25 000	41 765	265 270	-1 808	11 776	14 508				
NTN-SNR ITALIA S.p.A.	100,00	EUR	520	731	3 923	227	1 161	1 161			186	
NTN-SNR MAROC S.A.	99,89	MAD	2 850	-7 683	4 644	1 994	0	399		16 (P)		
NTN-SNR RULMENTI	100,00	RON	100 500	5 945	173 378	-6 826	20 128	25 549		43 806 (P)		
NTN-SNR POLSKA clôture du 31 mars 2022	100,00	PLN	223	1 214	4 108	317	55	55				
NTN-SNR Rus LLC clôture au 31 décembre 2022	100,00	RUB	2 000	38 282	70 800	-1 703	43	43				
ICSA (Italie)	100,00	EUR	13 291	-1 646	30 868	-258	10 499	18 891		14 690 (P)		
NTN BEARINGS (UK)	100,00	GBP	2 600	13 127	20 872	2 036	21 268	21 268				
NTN WALZLAGER	100,00	EUR	102 500	-58 132	189 338	11 139	83 110	83 110	0			
Total sociétés étrangères							154 116	171 913				
TOTAL FILIALES							155 171	172 968	292	95 812 (P)		2 257
PARTICIPATIONS												
TOTAL PARTICIPATIONS							0	0	0	0		0
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS							155 171	172 968	292	95 812 (P)		2 257